

CULTURE

Association Emmaüs Liberté

Aide à projet pour l'exposition de photographies de Malie Letrange

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de son programme « Culture Solidaire », l'association « Emmaüs Liberté » dont le siège est situé à Ivry, a souhaité organiser une exposition de photos de Malie Letrange, artiste photographe ivryenne en mai et juin dernier.

Cette exposition a eu lieu dans la salle de vente de la communauté située au 42 rue Pierre et Marie Curie à Ivry-sur-Seine.

Le programme « Culture Solidaire » s'inscrit dans la lutte que mènent Emmaüs Liberté et le mouvement Emmaüs contre toutes les situations d'exclusions. Emmaüs Liberté revendique la Culture comme étant un droit fondamental et indispensable au développement de l'individu. L'association a donc fait le choix d'organiser des rencontres culturelles autour de la photographie.

Cette expression artistique incarnée par l'exposition de Malie Letrange permet d'investir l'imaginaire et la subjectivité de l'individu.

Avec le regard de cette artiste, Emmaüs Liberté a su créer un temps de dialogue et un moyen de découvrir, de raconter ou de dénoncer... Les photos de Malie Letrange ont ainsi pu être vues par des personnes en situation défavorisée qui fréquentent rarement les musées et les lieux culturels. Le site d'Emmaüs géré par des compagnons et des compagnes concernés par les causes de l'exclusion, montre, si besoin, que cet espace peut, en intégrant des événements solidaires, contribuer au renforcement d'une cohésion sociale.

Afin de pouvoir équilibrer le budget de cet événement, l'association a sollicité la Ville pour une aide financière de 2000 € qui permettra de recouvrir une partie des dépenses liées à l'encadrement des photos et la fabrication du catalogue.

Je vous propose donc d'accorder une aide financière de 2 000 € à l'association Emmaüs Liberté afin de soutenir l'exposition de photographies de Malie Letrange.

La dépense en résultant a été prévue au budget primitif.

CULTURE

30) Association Emmaüs Liberté

Aide à projet pour l'exposition de photographies de Malie Letrange

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Ville à la vie associative dans le cadre des orientations du programme municipal,

considérant que, par son action de lutte contre les situations d'exclusions, l'association Emmaüs Liberté vise à développer la pratique artistique et l'intérêt de la culture pour tous,

considérant que l'association a organisé à Ivry-sur-Seine une exposition et des rencontres culturelles autour des photographies de Malie Letrange et a ainsi créé un lieu d'échanges, de convivialité et de lien social en faveur des personnes en situation défavorisée,

considérant que l'association Emmaüs Liberté a sollicité le soutien financier de la Ville pour la réalisation de ce projet,

vu le budget communal,

DELIBERE

(à l'unanimité)

ARTICLE 1 : APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 2 000 € à l'association Emmaüs Liberté afin de soutenir l'organisation de photographies de Malie Letrange.

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 30 SEPTEMBRE 2014

RECU EN PREFECTURE

LE 30 SEPTEMBRE 2014

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 SEPTEMBRE 2014